

ques de cette contrée le prièrent d'y assister en qualité de théologien. Ils ne furent point surpris de la profondeur de son intelligence et de l'étendue de son savoir qui n'étaient un secret pour personne ; mais tous se montrèrent fort édifiés et touchés d'une modestie et d'une simplicité qu'on aurait cru inhérentes à sa nature même, si de telles qualités, quand elles ne se démentent jamais, ne dénotaient surtout une merveilleuse fidélité à la grâce de Dieu et un puissant empire sur soi.

A son retour en France, M. Carrière trouva M. Garnier luttant contre les infirmités de la vieillesse et dans l'impossibilité de faire face à tous les travaux de supérieur du Séminaire et de la Compagnie. De concert avec M. Carbon, dont la perte récente a été un véritable deuil pour tous ceux qui avaient éprouvé son inépuisable bonté et vénéré ses vertus patriarciales, il se chargea de la part de direction morale et administrative à laquelle ne pouvait plus suffire M. Garnier ; il ne recula pas devant la responsabilité et les fatigues qu'en entraîna la visite périodique des nombreux séminaires de France dirigés par la société de St-Sulpice, donna volontiers aux détails administratifs et à l'affermissement des études et de l'esprit ecclésiastique un temps qu'il était autrefois si heureux de consacrer à ses études théologiques.

Il déploya le même dévouement et la même activité sous l'administration de M. de Courson, qui venait de remplacer M. Garnier, ne se doutant pas qu'il allait être lui-même dans quelques années investi de la lourde charge de supérieur général. Dieu, en effet, venait d'appeler à lui M. de Courson dans toute la force de l'âge, et à un moment où la révolution de février 1848 avait fait à la France, et à Paris en particulier, une situation des plus délicates. La douleur que cette disparition prématurée causa à M. Carrière fut inexprimable. Ce prêtre, dont les hautes spéculations de la science ecclésiastique semblaient devoir absorber toutes les facultés, prouva par ses touchants regrets qu'il joignait à un grand esprit le cœur le plus tendre et le plus filial. Ceux qui, en 1850, se trouvaient sur les bancs du Séminaire Saint-Sulpice, n'oublieront jamais avec quelle indicible émotion, contenue par le sentiment du devoir, il leur annonça à l'exercice commun de la lecture spirituelle, la pénible épreuve que lui envoyait la Providence, en lui imposant la charge de supérieur, en remplacement du regrettable M. de Courson.

Personne pourtant n'était plus apte à occuper un poste dont il était depuis près de vingt ans une des sentinelles avancées. Il avait déjà acquis toutes les qualités d'un supérieur expérimenté et prudent. Fervente de caractère tempérée par une intelligente douceur, respect religieux du règlement, même dévouement aux intérêts de la piété et des sortes études ecclésiastiques, fidélité aux traditions du séminaire, une rare mesure dans l'exercice de l'autorité, tels sont les principaux traits qui distinguent M. Carrière, supérieur du séminaire Saint-Sulpice.

Faisons ressortir encore une qualité, moins connue peut-être, et qui l'honneure également. Ceux qui ne l'ont pas vu de très-près s'imaginent sans doute qu'il ne se préoccupait que des grands intérêts de sa charge, et qu'il apportait dans tous ses rapports une raison froide, une simplicité austère plus propre à inspirer la vénération que la confiance. C'est une erreur. Les élèves dont il avait pris la direction spirituelle savent

avec quelle sollicitude, quelle attention il abordait les plus petits détails qui pouvaient les rendre plus vertueux et plus heureux ; on aurait dit qu'il avait oublié ses immenses occupations pour concentrer tous ses soucis sur celui qui lui avait confié sa conscience. Il était aussi empressé à consoler un jeune séminariste qui lui communiquait une peine, qu'à donner son sentiment à un évêque qui le consultait sur une grave affaire.

Il se dévouait avec la même activité aux intérêts de la compagnie de Saint-Sulpice. Depuis son élévation à la dignité de supérieur général, il n'ajourna jamais une seule des visites des différents séminaires de la compagnie prescrites par les règles. Il aurait cru ne pas bien correspondre à la voix de Dieu qui l'avait appelé dans le soin de cette modeste et savante société, s'il avait accepté des fonctions ou des dignités qui lui paraissaient peu compatibles avec sa vocation. C'est ainsi que lorsque Mgr. de Quélen, désireux de réorganiser la Sorbonne, lui communiqua ses plans et la part qu'il lui réservait, M. Carrière refusa des offres faites dans les termes les plus flatteurs. C'est ainsi qu'il repoussa plus tard, avec la même inflexibilité et pour les mêmes motifs, la dignité épiscopale. Un Ministre des Cultes qui lui avait livré en personne un vigoureux assaut, en expliquait ainsi l'insuccès : "Je viens de découvrir un homme plus inébranlable qu'un roe."

M. Carrière aurait sans doute rendu de grands services à l'Eglise dans l'épiscopat, mais nous ne craignons pas d'affirmer qu'il lui en a rendu de plus grands encore en dehors de l'épiscopat en usant seulement de l'influence de son talent et de sa position pour commander partout une inviolable fidélité à l'autorité hiérarchique, maintenir le respect des évêques et de leurs attributions et prérogatives comme une des conditions les plus indispensables de paix et de vitalité pour l'Eglise. Le drapeau de la nouveauté arboré par l'abbé de LaMennais lui avait inspiré les appréhensions que cause à un homme qui voit bien et loin le signe avant-coureur d'une tempête et d'un désastre. Il ne regretta pas moins vivement plus tard des controverses bruyantes, des polémiques inconsidérées sur les traditions les plus respectables et les matières doctrinales les plus graves, soutenues par des hommes plus zélés que prudents, qui n'avaient aucune mission pour parler au nom de l'Eglise et s'interposaient avec éclat, tantôt entre le Pape et les évêques, tantôt entre les évêques et les prêtres. Il craignait que l'autorité hiérarchique ne fut ébranlée, amoindrie par des débats qui transportaient dans la sphère sacrée de la constitution de l'Eglise les mêmes passions que sur le terrain mouvant des intérêts politiques et humains. Or, aux yeux de M. Carrière, toute atteinte à la moindre des prérogatives du Souverain-Pontife, et à l'autorité épiscopale dans la personne de prélats en communion évidente avec Rome, était une atteinte à l'autorité même de l'Eglise. Il n'a jamais compris la raison d'être de ces oppositions que l'on s'est plu à faire surgir entre les droits des pasteurs des diocèses et les droits du pasteur de l'Eglise universelle, et il lui était d'autant plus permis de regretter ces malentendus, de déplorer ces luttes auxquelles, grâce à sa fermeté, aucun des siens ne prit jamais part, qu'il n'y a pas eu de prêtre plus tendrement fidèle, plus inébranlablement et entièrement dévoué au Saint-Siège.